

  
Madame la Conseillère départementale, représentant le conseil départemental  
de Lot-et-Garonne

Madame la Conseillère Municipale Déléguée au Protocole et  
Réception, représentant le maire d'Agen,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et  
militaires,

Monsieur le Directeur adjoint de l'école nationale d'administration  
pénitentiaire,

Mesdames et Messieurs les lieutenants pénitentiaires de la 27<sup>ème</sup>  
promotion,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

C'est pour moi un très grand honneur de représenter aujourd'hui,  
Monsieur Laurent RIDEL, directeur de l'administration pénitentiaire,  
à l'occasion de cette cérémonie de fin de formation de la 27<sup>ème</sup>  
promotion de lieutenants pénitentiaires.

Alors que s'achève votre formation à l'ENAP, je suis heureuse de  
partager avec vous ce moment solennel qui marque le début de  
votre carrière d'officier et acte votre engagement au bénéfice du  
service public pénitentiaire.

Vous avez choisi de servir l'administration pénitentiaire et  
manifestez, à travers cet engagement, votre adhésion à ses valeurs  
d'exemplarité, de rigueur, de solidarité et de loyauté. Devenir  
officier pénitentiaire, c'est servir la Justice et assurer la mise en  
œuvre de la mission régaliennne confiée à notre administration.

Assurer la surveillance des personnes qui nous sont confiées par  
l'autorité judiciaire, préserver l'intégrité physique de nos publics,  
participer à la lutte contre la récidive et garantir par là même la  
sécurité de nos concitoyens, sont les missions dévolues à  
l'administration pénitentiaire auxquelles vous contribuerez par  
votre action au quotidien.

Je ne doute pas que vous ferez vôtre ces valeurs et missions. Votre promotion de lieutenants pénitentiaires a, en effet, choisi de prendre pour nom de baptême celui de Paul Amor, en hommage à celui qui fut directeur de l'administration pénitentiaire au moment de la libération de la France.

L'œuvre d'humanisation des prisons et la nécessité d'une véritable individualisation de la peine sont au cœur de la réforme Amor. En février 1945, alors que les prisons françaises enregistrent une surpopulation record, Paul Amor, met en œuvre une grande réforme qui ouvrira la voie à toutes les politiques de réinsertion ultérieures. Particulièrement sensible à la situation des détenus et lui-même incarcéré pendant la guerre, il envisage la prison non plus comme un lieu de punition, mais comme un processus d'amendement et de reclassement social des condamnés.

A l'heure où notre administration est confrontée à des enjeux majeurs en lien notamment avec une surpopulation carcérale endémique ayant atteint un seuil historique, et comme en écho au contexte dans lequel Paul Amor a initié sa réforme en 1945, nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour exercer vos missions avec conviction, professionnalisme, endurance mais également en faisant preuve de qualité humaine et relationnelle.

Vous intégrez des fonctions exigeantes et essentielles au bon fonctionnement des établissements. Il vous appartiendra d'encadrer les agents placés sous votre autorité. Je crois d'ailleurs avoir compris que cet aspect du métier et le management qu'il implique, est à l'origine de votre particulier intérêt pour les fonctions d'officier pénitentiaire.

Vous aurez également à charge d'assurer une gestion apaisée de la détention, de faire appliquer avec une fermeté non dénuée d'humanité, la réglementation en vigueur et d'être les relais des orientations définies par vos chefs d'établissement. Vous

participerez ainsi activement à la mise en œuvre des missions de notre administration et de la politique pénitentiaire définie par le DAP.

Vous êtes et serez tout au long de votre carrière des acteurs indispensables du service public pénitentiaire. A cet égard, la récente revalorisation statutaire dont notamment le corps des officiers a fait l'objet par le passage de la catégorie B à la catégorie A, témoigne de l'importance et du caractère essentiel de vos fonctions. C'est aussi la reconnaissance du rôle indispensable des personnels pénitentiaires représentant la 3<sup>ème</sup> force de sécurité intérieure de notre pays.

A toutes et à tous, j'adresse mes sincères et chaleureuses félicitations et vous souhaite un bel avenir professionnel empreint d'humanité et de fierté pour les missions que vous avez choisi d'exercer au service de la nation.